



MUNICIPALITÉ DE
Saint-Clet

LE MUNICI'pâle

VOLUME 21 | NUMÉRO 4
DÉCEMBRE 2025



Mot de la mairesse

Mylène Labre

Chères citoyennes, chers citoyens,

En cette fin d'année, je tiens d'abord à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous m'avez renouvelée lors de ma réélection. Je félicite également les conseillers municipaux pour leur réélection. Ensemble, nous entamons un nouveau mandat rempli de projets et de défis qui contribueront à améliorer notre milieu de vie.

L'année 2025 marque un moment historique : **le 175^e anniversaire de la constitution de notre municipalité**. Plusieurs projets de revitalisation et d'embellissement ont été réalisés, notamment l'amélioration de certains espaces verts, afin de rendre Saint-Clet toujours plus accueillante.

Je souhaite exprimer toute ma gratitude à **M^{me} France Bédard**, horticultrice, pour son travail remarquable au fil des ans. Grâce à son talent, nous avons obtenu et maintenu fièrement notre **4^e fleuron du Québec**. Nous lui souhaitons une retraite douce et bien méritée.

Congé des Fêtes
BUREAU FERMÉ
du 24 décembre 2025
au 2 janvier 2026
inclusivement!

En novembre, nous avons également salué le départ à la retraite de **M^{me} Chantal Asselin**, secrétaire-trésorière adjointe, **après 36 années de service**. Son engagement et sa contribution à travers les générations ont marqué l'histoire de notre municipalité. Merci, M^{me} Asselin, et profitez pleinement de cette nouvelle étape.

Je félicite **M^{me} Mariette Montpetit** et son équipe de bénévoles pour la magnifique soirée soulignant le **50^e anniversaire du Club de l'âge d'or**, ainsi que **M. Jonathan Chevrier** pour sa nomination au grade de **lieutenant de l'équipe n° 2 du service incendie**.

Enfin, en cette période de réjouissances, je vous souhaite un joyeux temps des Fêtes. Profitez de ces moments précieux avec vos proches. Si vous avez des surplus alimentaires après vos célébrations, pensez à notre **frigo communautaire**, une initiative qui aide à nourrir les gens de notre communauté. Soyons généreux.

Paix, santé, bonheur et joie à chacune et chacun d'entre vous.

Horaire des services administratifs

Lundi au jeudi : 9 h à 12 h
13 h à 16 h 30

Vendredi : 9 h à 12 h 30

Prochaines séances ordinaires du conseil municipal

Heure : 19 h 30

Endroit : Hôtel de ville, 4, rue du Moulin

Dates : Lundi, 8 décembre 2025
Lundi, 12 janvier 2026
Lundi, 9 février 2026

2026

6 janvier

Collecte des surplus de matières recyclables

8 et 22 janvier

Collecte des sapins de Noël

24 janvier

Spectacle de magie

30 janvier

Soirée de jeux de société

6 février

Soirée « Plaisirs d'hiver »

20 février

Soirée de jeux de société

Dates à inscrire

à votre
AGENDA

/ FAITS SAILLANTS

- Adoption du règlement RMH 460D concernant la sécurité, la paix et l'ordre
- Nomination d'un lieutenant au Service de sécurité incendie, M. Jonathan Chevrier
- Aménagement de trottoirs dans l'espace vert sur la rue de l'Hôtel de Ville près du HLM.
- Ajout de deux nouveaux panneaux d'affichage 4'x8' (dans le cercle de la rue de la Paix et sur la rue André près des boîtes postales)
- Remplacement de la génératrice de la station de pompage aux égouts
- Remplacement de la galerie latérale du bâtiment patrimonial



Changement de fréquence pour la collecte des matières recyclables

À compter du **6 janvier 2026**, la collecte des matières recyclables **s'effectuera aux deux semaines**. Si vous n'avez pas reçu le calendrier des collectes pour l'année 2026 par la poste, vous pouvez le consulter sur notre site Internet. Des copies sont également disponibles au bureau municipal.

Comment optimiser l'usage du bac bleu?

Pour éviter que le bac déborde, nous pouvons :

- Plier, écraser et compacter la matière lorsque possible.
- Réutiliser les contenants et emballages ou leur donner une seconde vie.
- Apporter les contenants consignés, c'est-à-dire tous les contenants de boisson préte-à-boire de plastique de 100 ml à 2 l, dans un point de dépôt prévu à cet effet.
- Adopter des habitudes de consommation responsable permettant une réduction à la source.

Matières acceptées dans le bac bleu

Tous les contenants et emballages (souples ou rigides et faits de papier, carton, verre, plastique ou métal) et les imprimés (faits de papier et autres fibres sur lesquels on retrouve parfois des textes, des motifs ou des images) peuvent être récupérés lors de la collecte des matières recyclables.

La collecte du
BAC BLEU passera
aux deux semaines
dès janvier 2026



Collecte spéciale des surplus de matières recyclables

MARDI 6 JANVIER 2026

Lors de cette collecte, il sera possible de déposer à côté de votre bac roulant, non seulement vos surplus de boîtes de carton, mais également toute autre matière acceptée dans le bac bleu, et ce à condition qu'elle soit mise dans des sacs transparents prévus à cet effet. Quant aux boîtes de carton, elles doivent être démontées et placées à côté du bac. Notez que les boîtes de toutes dimensions sont dorénavant acceptées. Une autre collecte spéciale de surplus de récupération aura lieu le 7 juillet 2026.

Précautions lors des différentes collectes

- Laisser une distance de 60 cm entre le bac roulant et tout autre objet (voiture, autre bac, borne-fontaine, etc.)
- Positionner le bac avec les poignées et les roues vers la résidence
- Laisser le bac fermé
- Éviter de surcharger le bac
- Éviter de déposer des objets sur le couvercle
- Dégager la neige déposée sur le couvercle
- Mettre en bordure de la route le bac roulant avant 7 h le matin de la collecte



ComAlerte

Système d'alertes d'urgence automatisées

RAPPEL IMPORTANT : Inscription au système d'alerte COMALERTE

Dans le cadre du programme de sécurité civile mis en place par le ministère de la Sécurité publique du Québec et dans le but d'alerter rapidement les citoyens d'une **situation d'urgence** ou d'un **problème à l'intérieur de la municipalité**, un système d'alerte a été mis en place et est disponible pour l'ensemble des résidents de Saint-Clet.

Les alertes sont transmises via courriel, SMS, ligne téléphonique cellulaire et/ou ligne téléphonique fixe.

Il est important de savoir que le système d'alerte ne sera en aucun cas utilisé pour l'envoi de publicités ou d'information non urgente telle que activités de loisirs, etc.

Nous vous invitons à remplir dès maintenant le formulaire pour créer votre compte et recevoir les avis.

N'hésitez pas à nous contacter au 450 456-3363 si vous avez besoin d'assistance pour vous inscrire à ce service.



Inscription en ligne <https://st-clet.omnivigil.com>

Inondation | Bris d'aqueduc | Avis d'ébullition | Fermeture de rues | Situations d'urgence
Évacuation | Accident majeur



Collecte des matières organiques

JOUR DE COLLECTE DEVANCÉ AU MERCREDI 31 DÉCEMBRE

Prenez note que la collecte des matières organiques qui devait avoir lieu le jeudi 1^{er} janvier 2026 aura lieu le mercredi 31 décembre 2025.



Collectes des sapins de Noël

LES JEUDIS 8 ET 22 JANVIER 2026

Pour que le sapin soit récupéré, il ne doit pas être enseveli dans la neige ou pris dans la glace. Veuillez le mettre au bord du chemin la veille seulement.



ÉCOCENTRE

Horaire hivernal

1^{er} décembre au 31 mars 2026

INFO-ÉCOCENTRE

450 455-5434 • tricycle-mrcvs.ca



VAUDREUIL-DORION

VEN : 8 H - 16 H
SAM - DIM : 9 H - 16 H

Localisation

2800, rue Henry-Ford

RIGAUD

SAM - DIM : 9 H - 16 H

Localisation

32, rue de la Coopérative

SAINT-ZOTIQUE

VEN : 8 H - 17 H
SAM - DIM : 9 H - 16 H

Localisation

2050, rue Principale

PINCOURT

VEN : 8 H - 16 H
SAM : 9 H - 16 H

Localisation

750, boulevard Olympique

CALENDRIER DES COLLECTES

Veuillez noter que le calendrier des collectes pour l'année 2026 est accessible en ligne dans la section **Accès rapide** de notre site Internet.

2025

DÉCEMBRE							
D	L	M	M	J	V	S	
		1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13	
14	15	16	17	18	19	20	
21	22	23	24	25	26	27	
28	29	30	31				

2026

JANVIER							
D	L	M	M	J	V	S	
			31	1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10	
11	12	13	14	15	16	17	
18	19	20	21	22	23	24	
25	26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER							
D	L	M	M	J	V	S	
1	2	3	4	5	6	7	
8	9	10	11	12	13	14	
15	16	17	18	19	20	21	
22	23	24	25	26	27	28	

Légende

	RÉSIDUS DOMESTIQUES LUNDI
	MATIÈRES RECYCLABLES MARDI
	MATIÈRES ORGANIQUES JEUDI
	Objets volumineux Lundi
	Sacs de feuilles et de résidus verts
	Surplus de matières recyclables
	Sapin de Noël 8 et 22 janvier



Service de sécurité incendie DE SAINT-CLET

Permis de brûlage

Avant de procéder à un feu à ciel ouvert, vous devez demander une autorisation au département de la prévention incendie afin d'obtenir un permis de brûlage valide. Pour en faire la demande, composez le 450 456-3363.



Prévention des incendies

Une centaine de résidences ciblées en 2025

Pour la municipalité de Saint-Clet, environ **100 résidences** sont recensées annuellement dans la catégorie de risque faible.



Un formulaire web, généré par note logiciel de gestion, sera envoyé par la poste en début d'année 2026 aux adresses concernées et sera utilisé pour recueillir les informations relatives à la vérification des avertisseurs de fumée.

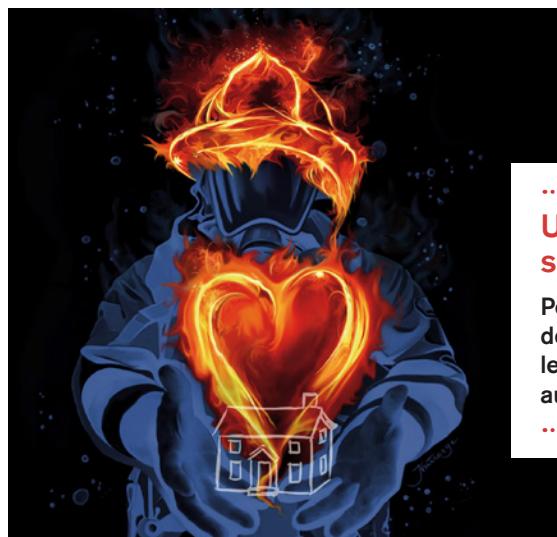
Cette année, le **département de prévention des incendies** a ciblé les secteurs suivants:

rue Alain | rue André | rue Dominique

Les données recueillies à partir des formulaires seront intégrées au logiciel de gestion afin de compiler les statistiques exigées par le schéma de couverture de risques. Dans certains cas, des correctifs peuvent vous être demandés afin d'optimiser la sécurité de votre domicile.

Si vous n'êtes pas en mesure de remplir le formulaire en ligne qui sera envoyé par la poste en début d'année 2026, soyez sans crainte. Vous pourrez communiquer avec le préventionniste responsable de votre dossier, en téléphonant au numéro de la municipalité au 450 456-3363, qui se fera un plaisir de se rendre à votre domicile pour effectuer la vérification avec vous.

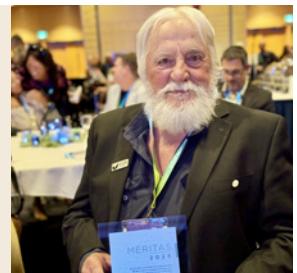
Pour les adresses qui sont sur ces rues n'ayant pas répondu au questionnaire, **une visite résidentielle** sera tentée au cours des mois plus cléments afin d'assurer votre sécurité et celle de vos proches.



Une vérification simple sauve des vies!

Pour toute question ou en cas de doute, communiquez avec le Service de sécurité incendie au 450 456-3363.

**25 ANS
À TITRE DE
CONSEILLER
MUNICIPAL**



Nous tenons à offrir nos félicitations à M. Jacques Besner, conseiller municipal, pour ses 25 années au sein du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Clet. Son engagement et sa contribution au développement de notre milieu ont été souligné lors du congrès de la Fédération québécoise des municipalités tenu en septembre dernier.

RETOUR SUR L'HALLOWEEN



Malgré la pluie et le vent, plusieurs petits et grands sont venus manger des sandwichs au fromage grillé et ont visité notre merveilleux décor d'Halloween!

RETOUR SUR LA FOIRE DE NOËL



Dix-huit artisans sont venus vendre leurs œuvres à la Foire de Noël. Il y avait du choix pour tous les goûts!



450 456-3363, poste 233
urbanisme@st-clet.com

La personne chargée du service de l'urbanisme est en télétravail à temps partiel. Veuillez faire vos demandes d'information et de permis par courriel ou laissez un message sur la boîte vocale.

Rappel

Les inspecteurs **PEUVENT** et sont en droit légitime de venir sur votre terrain pour inspecter, et ce, de 7 h à 19 h.

Délai d'émission des permis et certificats

Un délai de 30 jours est accordé à l'inspecteur pour émettre un permis ou un certificat. Le délai débute seulement lorsque tous les documents requis sont déposés à la municipalité. Il est strictement interdit de commencer des travaux avant d'avoir obtenu un permis à cet effet.

Abri d'auto temporaire

Les abris d'auto temporaires sont autorisés du 15 octobre d'une année au 15 avril de l'année suivante. Un seul abri est autorisé par terrain. Ils doivent être démontés et gardés en remise fermée en tout autre temps. Les abris d'auto doivent être localisés à au moins 0,60 mètre d'un trottoir et jamais à moins de 3 mètres du pavage de la rue. Un abri d'auto peut avoir une hauteur maximale de 2,5 mètres et une superficie maximale de 30 mètres carrés. Tout autre bâtiment accessoire constitué d'une structure métallique et recouverte de toile ou de polyéthylène est prohibé.

Déneigement des trottoirs et bacs roulants

Afin de faciliter le travail des employés du Service de la voirie lors des opérations de déneigement, nous demandons aux citoyens de ne pas placer leurs bacs roulants directement sur le trottoir. Il est préférable de les placer sur votre propriété. Merci de votre collaboration!

Piquets à neige

Pour ne pas nuire aux activités de déneigement, aucun piquet à neige ou autre objet ne devrait être installé dans l'emprise de rue. Ceux-ci doivent être installés sur votre propre terrain. La Municipalité se réserve le droit de retirer tout objet se trouvant dans l'emprise.

Déneigement

Vous avez un entrepreneur privé en déneigement : avisez-le qu'il est interdit de déposer ou d'accumuler de la neige, de la glace et/ou des déblais, dans la rue, sur les trottoirs ou tout autre endroit public. **Une attention spéciale doit également être portée aux bornes-fontaines afin de ne pas les ensevelir.**

Stationnement de nuit

Il est interdit de stationner un véhicule routier sur un chemin public, entre minuit et 07h00, du 15 novembre au 1^{er} avril inclusivement. Cette réglementation permet de faciliter l'entretien des chemins publics sur le territoire de la MRC.



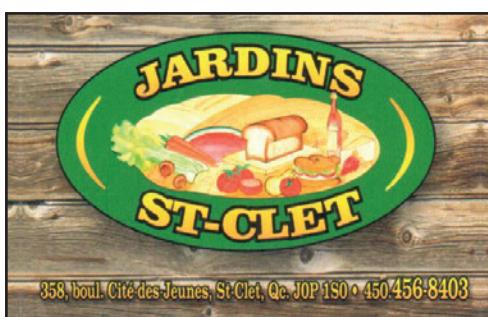
Déclaration de retrait d'une piscine

N'oubliez pas de déclarer le retrait de votre piscine à l'administration municipale afin que la taxe associée ne vous soit plus facturée.



Enregistrement des chiens : une obligation des propriétaires

Partout au Québec, il est obligatoire pour le propriétaire ou le gardien d'un chien d'enregistrer son animal auprès de sa municipalité. Une médaille avec un numéro unique lui est alors remise. Le chien doit porter cette médaille en tout temps. À Saint-Clet, l'enregistrement des chiens est gratuit.



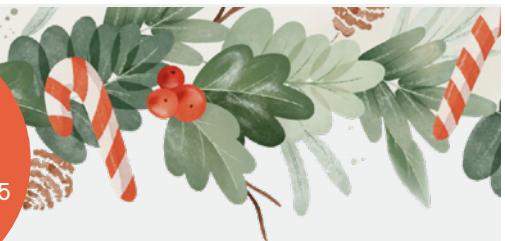
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SAINT-CLET

25, rue Piché, Saint-Clet | 450 456-3175
biblio@st-clet.com | www.mabibliotheque.ca/clet

 Bibliothèque municipale de Saint-Clet



Congé des Fêtes
La bibliothèque sera fermée du 21 décembre 2025 au 3 janvier 2026



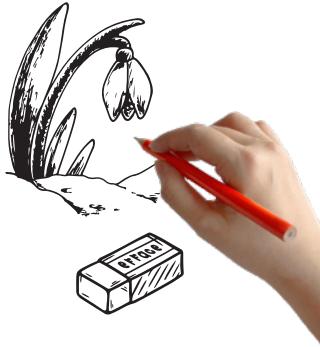
HORAIRE

Mardi de 19 h à 20 h 30 | Mercredi de 13 h à 16 h | Samedi de 10 h 30 à 12 h

Échange de livres

Plus de 600 documents déposés à notre bibliothèque par le Réseau BIBLIO de la Montérégie seront échangés le 10 décembre 2025.

Les échanges du Réseau BIBLIO de la Montérégie ont lieu trois fois par année afin de vous offrir une collection constamment renouvelée et variée.



Concours de dessin

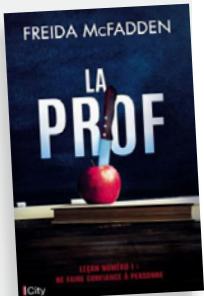
Depuis novembre dernier, jeunes et moins jeunes sont invités à venir à la bibliothèque pour participer au concours de dessin qui s'échelonnera sur une période de 12 mois afin de réaliser un calendrier pour l'année 2027.

Chaque mois, un thème différent sera à l'honneur et un prix sera tiré parmi tous les participants.

Nouveautés

Albums jeunesse, romans adultes et plus encore!

Suivez-nous sur la page Facebook de la Bibliothèque municipale de Saint-Clet pour être au courant de nos nouveautés!



COLPRON

Les Équipements Colpron St-Clet Inc

723 Route 201
Saint-Clet, QC, J0P 1S0
www.colproninc.com

Bureau: 450.456-3358
Fax: 450.456-3752
info.stclet@colproninc.com



PASCAL LAVIGNE
propriétaire

pascal@imprimeriemultiplus.com

237, route 338
Coteau-du-Lac (Québec) J0P 1B0
450 308 3674
imprimeriemultiplus.com



450 456-3753
www.cabanemarbesner.com
info@cabanemarbesner.com

ORGANISMES ET VIE COMMUNAUTAIRE

Art et Artisanat Saint-Clet

Une autre année se pointe à l'horizon.
Que nous réserve-t-elle ?
Je vous souhaite de prendre du temps pour
réaliser de beaux projets.
Et pourquoi ne pas vous joindre à notre groupe.

Nos meilleurs voeux en cette période des Fêtes!

Liliane Pharand au 450 456-3235

Nos rencontres
ont lieu à la salle
communautaire les :
1^{er}, 2^e, et 4^e mercredis
de chaque mois,
de 13 h à 16 h 30.



Cours de danse en ligne

Session automne /FIN : 17 décembre 2025
Session hiver /DÉBUT : 6 janvier au 25 février 2026
Session printemps /DÉBUT : 31 mars 2026

Quand : Mardi, 9 h 30 à 11 h 30
Mercredi, 19 h à 21 h

Où : Salle communautaire • 4, rue du Moulin à Saint-Clet

Info : France Chopin Joly au 450 217-1125
dansonsensemble09@gmail.com

Repas Partagés

Joyeux Noël et Bonne et heureuse année!

Elle est presque finie cette année 2025. C'est toujours un plaisir de vous recevoir pour partager un repas. Soyez au rendez-vous le troisième mercredi de chaque mois. On vous attend.

Information : 450 456-3941



Découvrez toutes les possibilités qu'offrent nos solutions automatisées

- Consulter vos soldes
- Payer vos factures
- Effectuer vos virements
- Consulter vos transactions de façon virtuelle
- Déposer vos chèques

Et plus encore!

Lors de votre prochaine visite en caisse, apportez votre tablette électronique, téléphone intelligent ou ordinateur portable.

 Desjardins
Caisse de Vaudreuil-Soulanges



211qc.ca

Le 211 vous réfère vers les services communautaires proches de chez vous.

GRATUIT • CONFIDENTIEL • 24/7

Aide alimentaire et matérielle
Soutien aux familles et aux ainés
Services aux immigrants
Aide à la recherche d'emploi



Enterprète en 200 langues.



Pour annoncer votre entreprise dans le prochain bulletin municipal, contactez-nous dès maintenant!

450 456-3363 | reception@st-clet.com



MUNICIPALITÉ DE
Saint-Clet

HÔTEL DE VILLE
4, rue du Moulin
Saint-Clet, Québec
J0P 1S0

TÉLÉPHONE
450 456-3363
COURRIEL
info@st-clet.com
www.st-clet.com

Administration
ACCUEIL ET PERCEPTION
reception@st-clet.com
SERVICES ADMINISTRATIFS ET COMMUNICATIONS
karine.jolicoeur@st-clet.com
DIRECTION GÉNÉRALE
nathalie.pharand@st-clet.com
MAIRIE
maire@st-clet.com

Loisirs et culture
LOISIRS
loisirs@st-clet.com

BIBLIOTHÈQUE
biblio@st-clet.com

Services techniques
VOIRIE
jacques.therrien@st-clet.com
URBANISME
urbanisme@st-clet.com

Service de sécurité incendie
INCENDIE
mbelanger@caserne181921.com
PRÉVENTION
alain.prevention@caserne181921.com
chloe.prevention@caserne181921.com